



Bureau Directeur du samedi 5 janvier 2019
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER, Nodjialem MYARO (en audioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX.

Messieurs Jacques BETTENFELD, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain KOUBI, Alain JOURDAN, Alain SMADJA.

Invité(e)s : Messieurs Philippe BANA, Pascal BAUDE (en visioconférence), Olivier GIRAULT, Nicolas MARAIS, Claude PERRUCHET, Grégory PRADIER (en visioconférence).

Excusés : Messieurs Joël DELPLANQUE, Michel JACQUET.

Sous la présidence de Jacques BETTENFELD, la séance est ouverte à 13h30 à la salle Kindaréna de Rouen.

En préambule, les membres du Bureau directeur présentent leurs chaleureuses félicitations aux joueuses et à l'encadrement de l'équipe de France A féminine pour leur résultat handballissime à l'EHF Euro 2018.

Ils associent également à leurs félicitations, Sylvie PASCAL LAGARRIGUE et l'ensemble du Comité d'organisation national ainsi que les CO locaux.

1. PROCES-VERBAL DU 01.12.2018

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal du 1^{er} décembre 2018.

2. EHF EURO 2018

• **Le bilan**

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE tire le bilan de l'EHF EURO 2018 à travers les trois objectifs fixés initialement, à savoir :

- La qualité de l'organisation dont les retours sont très positifs et qui s'explique pour partie par l'expérience acquise au cours du Mondial 2017, tant de l'agence que des sites d'accueil,
- Une fête et un spectacle populaire : l'objectif des 165.000 billets vendus a été quasiment atteint ; et plus de 500 événements ont été labellisés,
- Une ouverture et un héritage : la Philharmonie de Paris est l'un des exemples novateurs d'ouverture, de même qu'Uniformation par exemple.

Enfin, elle déplore que l'investissement fédéral et des territoires ait été relatif en comparaison du Mondial 2017, même s'il y a eu de très belles actions de promotion de l'évènement.

• **Point budgétaire spécifique**

Alain SMADJA dresse un point budgétaire spécifique et pointe que le chiffre d'affaire de billetterie attendu n'est pas atteint, même si le nombre de billets vendus l'est quasiment.

Il indique également une augmentation significative des primes liée à l'organisation en France de cette compétition, primes versées à l'équipe de France Féminine.

Plus globalement, Alain SMADJA pointe les efforts fédéraux fait sciemment en termes de participations financières, pour soutenir l'organisation et mettre en avant le handball féminin, alors même que les droits octroyés par l'EHF à la FFHandball étaient limités.

Sur ce dernier point, le Bureau directeur débat du constat et des perspectives quant aux capacités requises pour l'organisation de prochains évènements sur le territoire national.

Par ailleurs, Alain SMADJA évoque la présentation des comptes 2018 de la FFHandball qui intégrera les activités du Comité d'organisation de l'Euro, du fait du mandat qui lui a été confié.

3. PREPARATION DE L'AG 2019

- **Vœux réglementaires pour 2019-20 et procédure de consultation**

Alain JOURDAN et Claude PERRUCHET font part au Bureau directeur de la procédure de consultation retenue pour les vœux réglementaires pour 2019-20, y compris ceux d'application immédiate pour la fin de saison, ainsi qu'un point à date de ce processus.

Il est évoqué la possibilité de revoir le calendrier de réception des vœux des Ligues (avancer la date du 31 octobre au 15 octobre). Cette procédure est à coordonner entre les élus en charge de ce secteur et les services fédéraux.

Alain JOURDAN et Claude PERRUCHET évoquent les vœux importants susceptibles d'être au centre des débats avec les territoires lors des réunions organisées à cet effet entre le 18 janvier et le 9 février 2019 :

- l'évolution des compétitions -18 M et F ;
- le cahier des charges de la D2 F ;
- la création d'un fond de valorisation pour accompagner financièrement les clubs ayant délivrée une 1^{ère} licence compétitive à un joueur engagé dans le parcours de performance fédérale ;
- la possibilité d'admettre comme membres de la fédération, et donc d'affilier, des d'organismes qui contribuent au développement du Handball (par exemple des groupements d'employeurs).

Jean-Pierre FEUILLAN évoque également le lancement de travaux sur la réforme du schéma de la N1M actuelle suite à la réunion du 23 novembre avec les clubs de la division et les présidents de ligues. Il s'agit d'engager une concertation avec tous les acteurs du secteur professionnel et de la Fédération, parallèlement à la présentation d'un vote d'orientation à l'assemblée fédérale. Olivier GIRAULT est invité à désigner le représentant de la LNH pour le groupe de travail fédéral.

Par ailleurs, des études plus approfondies seront à réaliser : sur le modèle économique du Beachhandball et l'éventuelle création d'un tarif pour ce type de licence, sur l'aide fédérale aux nouveaux clubs (en référence au vœu de la ligue du Centre Val de Loire) ainsi que sur la gestion des suspicions de commotion cérébrale.

Le Bureau directeur débat de tous ces points.

Le Conseil des territoires sera réuni le 9 mars prochain à la MDH pour finaliser la présentation des vœux pour le conseil d'administration des 15 et 16 mars 2019.

- **Guide financier / tarifs /procédures financières fédérales pour 2019-20**

Alain SMADJA expose la méthodologie envisagée pour la mise à jour du Guide financier fédéral, comprenant les tarifs et les procédures financières, en vue de sa présentation à l'assemblée fédérale d'avril.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité les principes proposés pour réformer les procédures fédérales d'engagement des dépenses.

En outre, Alain KOUBI confirme l'application, à compter de la saison prochaine, du coût réel pour le remboursement des frais de déplacements des juges-arbitres dans les championnats N1F, N2M et F, N3M, comme cela est déjà le cas dans les divisions supérieures.

4. POINTS REGLEMENTAIRES

- **Désignation de Jean-Pierre FEUILLAN au sein du bureau élargi de la DNA**

Michel GODARD présente la proposition de Joël DELPLANQUE de désigner Jean-Pierre FEUILLAN en tant que personnalité qualifiée fédérale au sein du bureau élargi de la Direction nationale de l'arbitrage. Le Bureau directeur valide à l'unanimité cette désignation.

- **Validation des organisateurs des finalités des championnats de France -18 masculins et féminins :**

Après appel à candidatures lancés par la CCO nationale et avec les accords des ligues régionales concernées, le Bureau directeur valide la désignation des clubs suivants :

- Finalités Championnat Falcony et Challenge Honneur -18M : Avant-Garde Deauvillaise (ligue de Normandie),
- Finalités Championnat Elite et Championnat Excellence -18M : HBC Volcans (ligue AURA),
- Finalités Championnat Garçonnet et Challenge Honneur -18F : ALJO Cognac Handball (ligue Nouvelle Aquitaine),
- Finalités Championnat Elite et Championnat Excellence -18F : ALC Longvic Handball (ligue bourgogne Franche-Comté).

5. POINTS DIVERS

- **Projet séminaire « marketing communication »**

Jean Pierre FEUILLAN précise au Bureau directeur le projet de séminaire « marketing – communication » envisagé au 1^{er} trimestre 2019.

- **Adhésion groupée au COSMOS**

Le Bureau directeur valide pour 2019 l'élargissement de l'adhésion groupée au CoSMoS de la fédération et des organes déconcentrés volontaires demandeurs (base de l'adhésion groupée 2017 et 2018) à des clubs employeurs de moins de 7 salariés volontaires demandeurs pour un montant global de 20 000 € (au lieu de 10 000 €), soit pour environ 300 structures supplémentaires, à partir des nouveaux tarifs et dispositifs d'adhésion proposés par le CoSMoS.

Si la demande était supérieure, les premiers demandeurs seraient les premiers servis.

En dehors de la représentation patronale au sein de la branche professionnelle sport assurée par la FFHandball, ce type d'adhésion permet aux employeurs des structures de bénéficier d'un certain nombre de services gratuits comme d'une information sur l'actualité juridique sociale en lien avec la CCNS, de conseils personnalisés d'experts sur la gestion des contrats ou du temps de travail sur demande, et/ou de formations individuelles ou collectives à tarifs préférentiels.

- **Demande de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté**

Claude PERRUCHET présente la demande de la ligue de Bourgogne Franche-Comté relative à un jeune handballeur mineur (né le 12/10/2003) qui connaît des problèmes de santé ne lui permettant pas de bénéficier d'une licence « pratiquant ».

Conformément aux dispositions de l'article 37 des règlements généraux, le bureau directeur valide l'attribution, par dérogation, d'une licence dirigeant à ce jeune joueur.

- **Central'Hand**

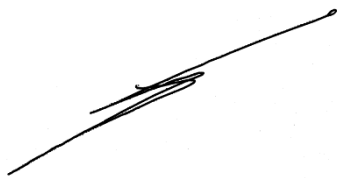
Jean Pierre FEUILLAN fait retour aux membres du Bureau directeur de la mission qui lui avait été confiée à propos de Central'Hand. Il précise que la promesse d'achat et de vente à l'horizon de mars 2020 des parts de Denis TOURNEUX est actée. Tout comme la signature des nouveaux statuts et la signature du contrat de travail avec Denis TOURNEUX en tant que directeur général de cette société. La présidence est dorénavant assurée par la FFHandball en la personne de Joël DELPLANQUE

Jean Pierre FEUILLAN explique ensuite la mise en place d'un comité stratégique, comprenant des représentants des territoires, qui a vocation à définir les orientations stratégiques et commerciales de Central'Hand.

En l'espèce, le Bureau directeur valide à l'unanimité les candidatures de Didier BIZORD, Pierre SOLERE, Thierry GALVIN ainsi que celles d'Alain SMADJA, Marie-Christine BIOJOUT et Jean-Pierre FEUILLAN.

Enfin, Jean-Pierre FEUILLAN souligne que l'exercice clos au 31/12/20108 devrait être bénéficiaire pour la deuxième année consécutive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.



Jacky BETTENFELD
Vice-président délégué



Michel GODARD
Secrétaire général adjoint